



Villeneuve d'Ascq, le 8 août 2012

Assemblée Générale Mixte du 14 septembre 2012
Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les Actionnaires de la Société sont informés qu'ils sont convoqués à une Assemblée Générale Mixte de la société GENERIX SA qui se tiendra le

Vendredi 14 septembre 2012 à 9h30
à l'Espace Tween, 32, place de la Gare 59000 Lille

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le mercredi 8 août 2012 (Bulletin n° 95, Publication n°1205360).

Cet avis contient l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée Générale. Cet avis est accessible sous format électronique sur le site internet de la Société à l'adresse www.generixgroup.com. L'avis de convocation sera publié le lundi 27 août 2012 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Conformément à l'article R. 225-88 du Code de commerce, tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut demander à la Société, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la date de l'Assemblée Générale, de lui envoyer, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire habilité.

Les documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur peuvent être consultés, dans les délais légaux, sur le site internet de la Société à l'adresse www.generixgroup.com, au siège social de la Société et dans les locaux de l'établissement secondaire de GENERIX SA sis 69-71, Rue Beaubourg, 75003 Paris.

Les demandes de communication des documents préparatoires doivent être adressées au siège social sis 6, rue du Moulin de Lezennes, 59650 Villeneuve d'Ascq, à l'attention de Mlle Florence Lapeyre.
